



Déclaration commune des organisations syndicales Au CTM du 20 juin 2010

Dans la poursuite de l'action engagée par les personnels des GRETA, le 9 février 2012, pour s'opposer à la transformation des GRETA en GIP, l'intersyndicale nationale des personnels de GRETA a décidé la tenue de contre assises académiques au mois de mai puis la tenue d'assises nationales qui se sont tenues le jeudi 7 juin.

A l'issue des ces initiatives, l'intersyndicale a souhaité rencontrer le Ministre de l'Education Vincent PEILLON.

Nous avions eu, avec le précédent ministre, Luc Chatel, une démarche similaire. Celui-ci voulait imposer, à marche forcée, la transformation des GRETA en GIP, transformation toujours en cours.

Le conseiller social du Ministre a reçu une délégation de l'intersyndicale le 14 juin.

A l'issue de cette audience notre inquiétude demeure, c'est pourquoi les représentants des personnels ont demandé, à l'unanimité, d'inscrire à l'ordre du jour du de ce premier CTM, celui du 20 juin, la question de l'avenir des GRETA et de la FCA.

Nous pouvons reprendre intégralement notre déclaration. Les revendications des personnels n'ont pas changé, leur exigence d'être entendus non plus.

Grâce au travail et à l'implication des personnels, le réseau des GRETA est devenu l'un des plus grands opérateurs de formation continue en France. Réseau dynamique, il forme chaque année près de 500 000 stagiaires : salariés, demandeurs d'emploi (dont une majorité de catégories ouvriers et employés) et jeunes sortis de l'École sans qualification. Maillon indispensable de la cohésion sociale, le réseau des GRETA est un outil public de formation continue de haute utilité sociale : il est garant d'un maillage fort des territoires, au plus près des citoyens et des entreprises.

Au prétexte d'une indispensable réforme, qui devrait avoir pour objectif l'amélioration du fonctionnement des structures et de la gestion des personnels, l'État chercherait à se désengager.

L'ancien Ministre voulait placer les GRETA hors de l'Éducation Nationale en les transformant en groupements d'intérêt public (GIP) autonomes. Les personnels ne seraient plus alors des agents de l'Éducation nationale et les GRETA devraient supporter des charges financières nouvelles mettant en cause leur viabilité. Ce projet qui sort la mission de formation continue de l'Éducation nationale et, qui pénalise les personnels, pose de nombreuses difficultés techniques, juridiques et financières que le ministère n'a pas étudiées.

Le nouveau Ministre doit aujourd'hui très clairement indiquer dans quelle voie il s'engage.

Les acteurs des GRETA (personnels administratifs, formateurs, coordinateurs, conseillers en formation continue, services formation continue des Rectorats, agents comptables, chefs d'établissement...) sont opposés à cette réforme et dénoncent le mépris envers les personnels. Ce sont eux qui font vivre, grâce à leur engagement et leur implication, un réseau des Greta efficace et puissant malgré un contexte concurrentiel.

Les organisations syndicales unanimes demandent en urgence l'arrêt de la

transformation des GRETA en GIP et l'ouverture immédiate d'une véritable négociation qui :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation en abandonnant le passage en GIP ;
- reconnaissce enfin l'engagement et l'implication des personnels des GRETA depuis des années :
 - . en garantissant l'emploi de tous les précaires et en leur donnant accès à la loi réduisant la précarité dans la Fonction publique.
 - . en préservant l'emploi des titulaires au sein des GRETA
 - . en maintenant les CFC personnels de rectorat chargés de la mise en œuvre de la politique académique au sein des GRETA
- préserve dans les territoires une offre de formation continue de proximité ;
- revienne sur les décisions de désengagement de l'état notamment concernant les postes des conseillers en formation continue.

Il y a quelques semaines, François Hollande, aujourd'hui Président de la République, affirmait
« Le Changement c'est maintenant»

Pour les personnels des GRETA et les organisations syndicales qui les représentent, cela ne peut avoir qu'une seule implication : la décision de suspendre immédiatement le processus de transformation en gip et l'injonction, du Ministre de l'Education en direction des Recteurs pour que dans toutes les académies les services arrêtent le processus en cours.

Elle attend du nouveau gouvernement la décision que le précédent gouvernement avait refusé de prendre malgré l'expression unanime de toutes les organisations.

Les organisations syndicales appellent les personnels à amplifier la mobilisation pour qu'ils soient enfin entendus. Il en va de l'avenir de la formation continue des adultes et du réseau national des GRETA, un acteur essentiel de celle-ci.

A Paris, l'intersyndicale nationale GRETA.